

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef.

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

FRANCE

RÉPUBLIQUE PARTOUT

Il est encore de par le monde une royauté qui offusque les républicains, c'est celle qu'exercent les provinciaux dans les grands établissements d'instruction de l'Etat. M. Paul Bert, comme on sait, avait songé à détruire toutes ces monarchies universitaires, et à les changer en autant de républiques; il voulait supprimer les provinciaux et faire administrer, soit par une commission de professeurs, soit par un seul d'entre eux choisis à l'élection, et nommé pour un an seulement.

Si M. Gambetta n'avait pas été brusquement précipité du pouvoir, entraînant après lui son fidèle Achate de la rue de Grenelle, nous verrions peut-être aujourd'hui fonctionner ce beau système. Mais, sans aller aussi loin que M. Paul Bert, plusieurs ministres de l'instruction publique, ont, depuis 1870, essayé de soumettre l'autorité des provinciaux à une espèce de contrôle plus ou moins permanent, et de transformer son pouvoir, jusqu'ici à peu près despotique, en une sorte de gouvernement quasi constitutionnel.

M. Jules Simon, d'abord, a institué des assemblées de professeurs, qui devaient se réunir chaque mois pour délibérer sur toutes les questions de programmes, de méthodes, et en général d'enseignement. Ces assemblées étant tombées en désuétude, M. Jules Ferry les a rétablies l'année dernière, en faisant, suivant sa coutume, grand tapage, mais sans obtenir pour cela beaucoup plus de succès que son éminent prédécesseur. Les membres du corps enseignant sont des gens très laborieux, très occupés, et qui n'aiment guère, pour la plupart, à perdre ainsi plusieurs heures de leur temps pour se livrer à des discussions oiseuses et à des délibérations dépourvues de sanction.

M. Duvaux vient donc d'imaginer autre chose : au lieu de convoquer ainsi tous les maîtres à des assemblées où le plus grand nombre d'entre eux ne venaient pas, il veut appeler à ses réunions seulement un représentant de chaque branche d'enseignement. Neuf délégués, nommés par leurs collègues, l'un pour la philosophie, l'autre pour l'histoire, les autres pour les mathématiques, la physique, les lettres, la grammaire, l'enseignement élémentaire, les langues vivantes, l'enseignement secondaire spécial, formeront un conseil permanent qui devra, sous la présidence du proviseur et du censeur, étudier toutes les questions concernant la direction de l'enseignement, l'organisation des cours, et l'application des méthodes.

Le ministre actuel de l'instruction publique se promet les meilleurs résultats de cette création : nous craignons fort qu'il ne se trompe grandement. L'assemblée qu'il vient ainsi d'instituer dans chaque lycée, en attendant qu'il en puisse établir de pareilles dans les collèges, manquera trop complètement d'unité, d'homogénéité, pour pouvoir exercer une action féconde. Les professeurs n'ont

d'intérêts communs que dans des questions qui leur ont été, avec raison, nous nous en sommes de le dire, soustraies par M. Duvaux, dans les questions de discipline et d'administration matérielle de la maison. Pour les questions d'enseignement proprement dit, de plans d'études et de programmes, ils sont aussi divisés que leurs spécialités sont distinctes.

Qu'est-ce que cela peut faire, par exemple, au professeur d'histoire que son collègue de grammaire emploie telle ou telle méthode pour enseigner le latin? En quoi cela intéresse-t-il le maître de langues vivantes que le professeur de mathématiques donne le pas à l'algèbre sur la géométrie ou à la trigonométrie sur la cosmographie? Chaque fois qu'un débat s'engagera sur l'un de ces enseignements en particulier, ce ne sera qu'un dialogue entre le maître qui en est spécialement chargé, et le proviseur qui, par situation, est obligé d'avoir une teinture générale de toutes choses; le reste de l'assistance écoutera ou fera semblant d'écouter par courtoisie. Alors, à quoi bon déranger tant de monde? Et ne vaudrait-il pas mieux dans l'intérêt de tous, remplacer ces séances générales par des entretiens que chaque professeur pourrait avoir, à son tour, avec le chef d'établissement, et dans lequel il lui ferait part des améliorations qu'on pourrait, selon lui, apporter à l'organisation de son enseignement?

Assurément; mais alors il n'y aurait aucune innovation, aucune création; car ces entretiens ont lieu tous les jours, dans tous les lycées du moins où il y a des professeurs soucieux des intérêts de leurs élèves, et des provinciaux qui comprennent la nécessité de s'entendre avec leurs collaborateurs; point n'est besoin pour cela de décret à l'Officiel. Or, le principal mérite d'un ministre de l'instruction publique, c'est de soumettre de temps en temps à la signature du Président de la République quelque mesure nouvelle qui prouve que, lui aussi, il est capable d'imaginer quelque chose, et digne de prendre place à côté de M. Jules Ferry dans la galerie des ministres réformateurs.

(Moniteur universel)

Écoles libres en Belgique

La rentrée des classes qui s'est effectuée ces jours-ci, nous ramène inévitablement aux questions scolaires. C'est que l'enseignement de l'enfance est une chose capitale pour un pays, et Leibnitz, qui n'était certainement pas le premier venu, prononçait qu'il en avait saisi toute l'importance quand il disait : "Donnez-moi les écoles d'un peuple, et je le transformerai."

Les paroles de Leibnitz ont-elles frappé les chefs du libéralisme? Peut-être bien. Toujours est-il qu'ils les ont mises en pratique, et la loi de malheur n'est qu'un immense effort vers cette transformation, qui devait faire de nos populations si chrétiennes un peuple de mécréants et de libres-penseurs.

Heureusement, cet effort a été en-

rayé par l'héroïque abnégation et le dévouement admirable des catholiques en général et du clergé en particulier.

Aux violences de l'Etat, on a opposé la résistance de l'initiative privée; et aujourd'hui, après trois ans de luttes, d'efforts et de sacrifices, nous avons eu la consolation d'entendre le chef des inquisiteurs s'écarter devant l'évidence des faits, comme autrefois Julien l'apostat : "Vous avez vaincu, Galiléen."

Où, nous avons vaincu, malgré l'or qu'on a répandu en masse; malgré les dénis de justice dont nous avons été victimes; malgré les vols, les spoliations, les confiscations dont un gouvernement qui ne respecte rien s'est rendu coupable; nous avons vaincu, et partout où se dresse un clocher, s'abrite à son ombre une école catholique.

Il nous reste aujourd'hui à parfaire l'œuvre si laborieusement et si heureusement édifiée, et à cette tâche, le premier des devoirs des catholiques, il n'est personne, nous en sommes sûrs, qui faille.

Non seulement nos écoles seront maintenues, mais elles se perfectionneront de plus en plus : le principe chrétien, délivré des entraves que lui imposait à certains égards la loi transactionnelle de 1842, pénétrera désormais et vivifiera toutes les branches de l'enseignement. Que ne peut-on pas attendre d'une génération qui aura formée des maîtres profondément religieux, habitués à voir dans leurs élèves, non seulement des esprits à cultiver, mais des cœurs à affermir dans le bien, des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ et qu'il faut lui conserver? N'en doutons pas, c'est tout une ère nouvelle qui vient de s'ouvrir pour l'enseignement catholique dans notre pays, et les fruits de cette heureuse rénovation ne se feront pas attendre. Une fois de plus Dieu aura tiré le bien du mal.

Les enfants de la République

La semaine religieuse de Cambrai a recueilli au certain nombre de faits qui méritent notre attention. Elle publie ceci :

Les journaux nous apportent tous les jours sous cette rubrique : FAITS DIVERS, le récit d'une multitude de crimes. Nous ne les lisons guère, car que peuvent-ils apporter à l'âme que tristesse et dégoût? Il y a un mois cependant nos yeux s'arrêtèrent sur une page de journal qui rapportait un véritable forfait commis par un tout jeune homme. Notre attention éveillée voulut savoir si cette précocité dans le crime était un fait isolé, monstrueux. Hélas! nous fûmes bientôt persuadés du contraire.

Nous marquâmes d'un trait les actes répréhensibles commis par des enfants et des jeunes gens; depuis un mois la liste en est si longue que ce numéro tout entier ne suffirait point à les rapporter tous.

Nous voulons en mettre quelques-uns sous les yeux de nos lecteurs, non point dans le but de satisfaire une curiosité malsaine, mais pour les avertir de prendre garde à leurs

enfants, et à l'éducation qui leur est donnée.

ENFANTS VOLEURS

Pendant le mois de septembre, nous avons trouvé dans les journaux de Lille les faits suivants :

M. Lainé confia à R. Payre, âgé de quinze ans, un chèque de 3 600 francs destiné à M. Porion, distillateur à Saint-André; il devait le mettre à la poste, mais ayant fait la rencontre de deux jeunes drôles comme lui, Lucien Bobleoy et Jules Robert, tous deux âgés de quatorze ans, l'idée leur vint de briser l'enveloppe; ce qui fut fait. Puis les trois gaminis se rendirent chez un banquier pour escompter ce chèque.

Un marchand de poteries faisait, rue Notre-Dame, son étalage avec un tel soin qu'il avait laissé sa sacochette ouverte. Quatre petits gredins s'en approchèrent, et l'un d'eux y cueillit prestement un porte-monnaie bien garni, puisqu'il renfermait 1 300 francs.

Dernièrement, une montre d'une valeur de 300 francs avait été enlevée chez M. Fulot, cabaretier à Roubaix. On ne connaissait pas le coupable. L'idée vint au propriétaire de s'adresser au Mont-de-Piété. La montre était là. Elle avait été engagée pour 70 francs par une fille de quatorze ans, Adèle Theps.

Pour la quatrième fois depuis un mois, procès-verbal a été rédigé contre la nommée Augustine Plessis, âgée de douze ans, demeurant rue des Lombards, à Cambrai, pour vol de numéraire, commis, cette fois, au préjudice de la femme Ducatillon, marchande ambulante sur la Place d'Armes.

Le jeune Alfred D..., âgé de sept ans et demi, se trouvait rue Saint-Génois pour faire une commission dont sa mère l'avait chargé, quand, en passant devant l'étalage d'un bijoutier, il aperçut de jolies montres à la vitrine. L'enfant entra et demanda la monnaie d'une pièce d'un franc. Pendant que l'horloger prenait l'argent dans le comptoir, le jeune filou saisit une montre qui se trouvait à sa portée et l'empocha.

La nommée Lischa Brice, âgée de quatorze ans, a été prise en flagrant délit de vol d'un porte-monnaie dans la poche d'une dame, à Cysoing.

Nous négligeons de rapporter les faits semblables recueillis dans les journaux de Paris, ils sont innombrables. Nous avons malheureusement à y prendre une autre série de faits bien plus criminels.

(A suivre.)

Théroigne de Méricourt

Théroigne de Méricourt vivait dans la fange de Paris, lorsque la révolution de 1789 éclata.

Au soleil brûlant des principes nouveaux, cette larve ignoble se métamorphosa en papillon, prit son essor,

et caressa toutes les fleurs du mal.

En 1791, on retrouve Théroigne à Liège, en compagnie de Bonbecarère, secrétaire du club des Jacobins. Elle travaille à propager les idées révolutionnaires et à soulever le peuple. Arrêtée, l'empereur Léopold d'Autriche ordonne qu'elle soit rendue à la liberté.

Cette hideuse créature retourne à Paris, où elle se signale par sa cruauté et ses extravagances. On lui donne le titre significatif "d'amante du peuple en masse."

Le 10 août 1792, elle fait massacrer Sureau et cinq autres royalistes par une bande de sans-culottes. "La trop fameuse Théroigne, écrit Prudhomme, me, en habit d'amazone, des pistolets à la ceinture, un sabre nu à la main, était venue dans le corps-de-garde réclamer ces six victimes, au nom du peuple, pour être immolées."

Cette amazone du crime et du ruisseau prend une part active aux massacres de septembre. Il se trouvait à la Salpêtrière une femme célèbre par ses charmes, connue sous le nom de la Belle-Bouquetière. Cette femme était accusée d'avoir, dans un accès de jalousie, blessé un garde-français, son amant. Théroigne était la rivale de cette femme. Elle la désigne aux massacreurs, la fait attacher à un poteau, les jambes écartées, les pieds cloués au sol. On lui coupe les seins à coups de sable et on finit par l'empaler sur un fer rouge. Les hurlements de la malheureuse vont porter l'épouvante jusqu'à l'autre rive de la Seine. Théroigne est irre d'orgueil et de joie.

Toute la vie de cette ambubaie n'est qu'une longue traînée de boue et de sang. La plume refuse à toucher aux hideux exploits de cette femme, sur laquelle s'apesantit la main de Dieu durant de longues années, avant qu'elle put trouver le repos et l'oubli de la tombe.

Théroigne est morte en proie à une folie furieuse, à la Salpêtrière (Paris). Ses os ont été enfouis dans le charnier de Clamart, en 1817.

Jamais il n'a été question d'ériger une statue à l'impudique Théroigne de Méricourt, la honte et le déshonneur du village de Marcourt. Le conseil communal de cette localité est trop catholique, il a trop le sentiment des convenances pour vouloir honorer l'infamie et le vice personnels.

Cette idée n'a pu germer que dans quelque tête fêlée, ou dans un cœur corrompu, qui vient, pendant les vacances, récupérer dans nos montagnes une partie des forces qu'il a dépensées, on sait comment, dans les grandes villes.

Elle a été lancée dans le Journal de l'Ourthe, qui s'imprime à Gand, et cette infamie fait son chemin.

Il est bien question, il est vrai, d'élever un monument sur la place qu'occupait la maison de cette trop fameuse Théroigne, mais c'est une école catholique pour la paroisse, une œuvre d'expiation.

L'impératrice Eugénie au château de Mouchy.

On écrit de Beauvais, 28 septembre au Figaro :

Pour la première fois depuis douze ans, l'impératrice Eugénie, va passer une quinzaine de jours en France. Jusqu'à présent, l'infortunée souveraine avait traversé hâtivement la France et Paris, pour aller soit en Espagne, soit en Allemagne.

Cette année, l'impératrice est venue passer deux semaines dans cette même résidence seigneuriale de Mouchy, où la solitude est aussi profonde que dans les vallées de l'Ecosse.

Aujourd'hui, la curiosité respectueuse des villageois a été satisfaite. A onze heures et demie l'impératrice, après avoir déjeuné, est montée dans un landau fermé, à deux chevaux, accompagnée de Mme Lebreton et du duc de Bassano. L'impératrice était vêtue de noir, avec le voile qui ne la quitte plus depuis que le malheur a frappé sur elle à coups si répétés. Elle a encore blanchi, et sa figure s'est encore amaigri depuis que nous l'avions vue. Néanmoins la tête est toujours belle, la figure noble. En dépit des larmes essuyées, c'est toujours le buste aux lignes accentuées que les images ont tant popularisées en France. C'est toujours l'impératrice Eugénie, malgré les cheveux blancs de neige...

L'impression qu'on ressent en voyant passer cette souveraine déchue, inconsolable, est d'autant plus pénible qu'on la voit en France, à Mouchy, chez ce cousin qui jetait jadis trois cent mille francs par les trois cents fenêtres de son palais ducal pour donner une fête dont tout le Paris moudain a conservé le souvenir.

Quelles pensées doivent se croiser dans l'esprit de la trop malheureuse femme, tandis qu'elle descend bourgeoisement, dans un landau sombre, cette route de Mouchy pour prendre à la station microscopique de Heilles, la caisse louée des familles, alors qu'autrefois, dans ce parc immense que la voiture longe doucement, l'impératrice des Français trônait au milieu de sa cour, la princesse de Sagan, la comtesse de Pourtalès, la marquise de Gallifet, combien d'autres, venaient jouer la comédie de salon, alors que la cour des Tuileries dansait sur les pelouses, au milieu d'une armée de confiseurs, de glaciers, venus de Paris pour transformer les jardins en salons d'été, alors que vingt mille badauds affluaient de toutes les villes environnantes, contempler les feux d'artifice interminables et les illuminations pharaoniques d'une forêt de sapin où chaque branche d'arbre avait sa bongie et sa girandole.

Entre amis :

— Quand j'emprunte cinq louis à un ami, je les rends toujours religieusement. Et toi ?

— Oh ! moi, tu sais, je suis un peu libre-penseur !

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

30 Octobre 1882—No 36

BELLAH

(Suite)

—Volontiers, Mademoiselle, reprit l'imperturbable chevalier; c'est encore mon ami qui a dit spirituellement de l'oise, considérée comme aliment :

L'oise est un animal stupide. Qui doit être sans cesse en un séjour humide; il faut l'abreuver; l'axiome est certain : Vive, elle vaut de l'eau; morte, elle vaut du vin.

C'est toujours mon ami, Messieurs, qui a révélé au monde un certain nombre de vérités neuves dans le goût de celle-ci :

Laver ses mains est une propreté qui contribue à la santé.

Quand l'admiration expansive que ne pouvaient manquer d'exercer de pareils chefs-d'œuvre se fut un peu calmée : — Ma foi ! Messieurs, dit M. de Kergant, ce sont là assurément de fortes platitudes; mais je crois que je les préfère encore à ces madrigaux, à ces impromptus et à toutes les fadesses pastorales dont nous inondaient, il y a vingt ans, une foule de petits vagabonds...

—Tant beau ! mon frère, interrom-

pit la chanoinesse; mais ils avaient bien de l'esprit ! Vous n'avez pas toujours eu vous-même pour le genre de leurs productions le dédain que vous professez aujourd'hui. Je suis fâchée de rappeler publiquement des vers que fit, en l'an de grâce 1775, un certain marquis dont je me borne à taire le nom. Les voici, ajouta la chanoinesse en donnant à ses lèvres un tour précieux et enfantin : A une dame qui avait un chien sur ses genoux...

—Ma sœur ! dit vivement le marquis.

—Mon frère, je ne nomme personne, dit la chanoinesse.

A UNE DAME QUI AVAIT UN CHIEN SUR SES GENOUX.
Grâce à vous, cruelle beauté,
Malgré leur peu de ressemblance
Nous voyons la fidélité
Sur les genoux de l'inconstance.

—Ah ! monsieur ! dit Bellah en jetant à son frère un regard charmant de tendre reproche et de pudeur filiale.

—Eh bien, mais c'est fort joli, cela, marquis ! dit le brillant jeune homme, qui semblait être le roi de la fête. Je comprends, au reste, que la chanoinesse défende un genre littéraire qui a produit le gracieux rondeau que je vais vous dire, lequel, je pense, a été fait pour elle :

A UNE DAME QUI DEMANDAIT UN RONDEAU.
On n'en fait plus, ma chère Bénonie...

C'est votre nom, je crois, madame.

On ne fait plus de ces jolis rondeaux
Dont la cadence agréable et sonore

Droit au refrain marchait à pas égaux.
Dans ce siècle, plus sage ou plus froid que les autres,
Il faudrait que nos cœurs fussent toujours émus
Par des yeux aussi vifs, aussi beaux que les vôtres.

Les compliments sont le fard du poète :
J'en ai fait mille, ils étaient superflus ;
Mais, dès l'instant où l'on vous le répète,
On n'en fait plus !

—Dites donc que cela n'est pas adorable ! s'écria la chanoinesse; et ceux-ci, monsieur le duc :

A ÉLIE.
Vous accédez l'Amour, l'Amour en rit tout bas ;
Car, en le décriant, vous augmentez sa gloire ;
Quand vous niez ce dieu, vous nous forcez d'y croire ;
Et vous le faites naître en disant qu'il n'est pas.

—Voilà qui est sans doute fort bien filé, dit le jeune abbé; mais il me semble que je trouve dans ma mémoire quelque chose de plus vif encore. Jugez-en, madame.

A ce bouquet charmant que pour toi l'on a fait,
Je vois, gentille Églé, qu'aujourd'hui c'est ta fête ;
—Non, me répondit-elle avec un air honnête,
C'est moi qui l'ai cueilli pour orner mon corset.

—C'est donc, lui dit-elle alors, la fête du bouquet.

Ah ! mon Dieu ! s'écria le duc avec un air d'enthousiasme exagéré, que celui-là me plait ! Véritablement, mesdames, c'est comme qui ferait une chute sur un lit de roses !...

—Moi, dit M. de Kergant, je voudrais qu'on nourrit les auteurs de ces choses-là avec de la pommade.

—Tenez, notre hôte, quand on a fait en personne un quatrain à une dame qui avait un chien sur ses genoux, on est mal venu...

—Permettez, monsieur le duc, in-

terrompit en riant le vieux marquis, il faut savoir l'histoire de ce quatrain : je l'ai fait, c'est vrai...

—Ah ! ah ! dit le duc, nous vous tenons !

—Mais c'était un défi ; ma parole était engagée, il fallait le faire... ou mourir.

—Parbleu ! Marquis, vous teniez donc bien à la vie dans ce temps-là ?

M. de Kergant se préparait à répondre sur le même ton de légèreté, quand tout à coup il vit sa fille se lever, puis demeurer droite et immobile, les joues pâles et l'œil fixé, avec une expression de stupeur, vers l'angle de la salle où s'ouvrait la porte d'entrée.

La moitié des convives avaient en même temps porté leurs regards dans cette direction avec un air d'extrême surprise et même d'alarme. M. de Kergant se retourna avec précipitation et aperçut près de la porte le commandant Hervé en uniforme républicain, la tête nue et sans épée. Le marquis se leva. André avait poussé un cri.

—Monsieur le marquis, dit aussitôt Pelven, dont le visage doux et grave était un peu altéré par la fatigue et par l'émotion, je viens vous demander l'hospitalité. Pour des motifs qu'il vous est aisé de deviner, il n'y a plus de sûreté pour moi dans les rangs républicains. Averti à temps du sort qui m'attendait ; j'ai cru qu'il y aurait plus de folie que de courage à ne pas m'y

soustraire. Puisque je suis un pros- crit, donc je viens parmi les pros- crits. Si j'ai trop compté, Monsieur, sur votre ancienne amitié, j'irai traîner ailleurs une vie malheureuse, dont ne vult plus cette cause terrible à laquelle j'avais tant sacrifié.

Tous les convives avaient écouté dans un silence morne les paroles du jeune officier ; tous les yeux étaient attachés sur le marquis, dont les traits avaient perdu leur expression passagère de bonhomie enjouée, pour reprendre le caractère de noble sévérité qui leur était habituel. — Monsieur de Pelven..., dit-il en faisant un pas vers son hôte inattendu ; mais, au lieu de poursuivre la phrase solennelle que ce début annonçait, il saisit tout à coup le jeune homme par la main, et l'attirant brusquement sur sa poitrine : — Hervé ! s'écria-t-il d'une voix attendrie, mon fils, mon enfant, soyez le bienvenu !

Cet accueil, que Hervé n'avait pas espéré, le troubla jusqu'au fond du cœur. En recevant l'embrassement chaleureux du vieillard, il sentit passer dans ses veines un frisson glacial. La pensée du double rôle qu'il jouait pour la première fois de sa vie lui traversa l'esprit comme un remords, et, tandis qu'il babilait les mots de reconnaissance et de dévouement, une teinte plus vive nuancée ses joues brunes ; mais, son œil ayant rencontré soudain le regard étincelant du personnage que made-

moiselle de Kergant avait à sa droite, il recouvra à l'instant toute la fermeté de sa résolution.

Cependant le marquis s'était retourné vers ses convives : — Messieurs, leur dit-il, voici le fils du comte de Pelven. Il a été entraîné aux idées révolutionnaires par l'enthousiasme de jeunesse qui égara nos plus grands noms à l'aurore trompeuse de ces jours de deuil. Je ne doute pas qu'il n'ait reconnu des longtemps et déploré ses illusions. Des circonstances que vous connaissez viennent de briser les chaînes qu'un point d'honneur lui avait forgées. Je vous prie de l'accueillir comme un homme de cœur et comme le fils de mon affection.

Les convives répondirent par une vive acclamation accompagnée du choc bruyant des verres ; un seul, celui qui, malgré sa jeunesse, paraissait être le premier parmi eux, se contenta d'incliner la tête avec une gravité polie.

Hervé, sur l'invitation du marquis, avait pris place à côté d'André, qui lui faisait fête par ses transports mêlés de rires et de larmes. Made-moiselle de Kergant, plus réservée ou plus pénétrante, n'avait accordé au compagnon de son enfance d'autre témoignage de bienvenue qu'un sourire triste et froid ; les regards qu'elle jetait sur lui à la dérobée paraissaient empreints d'un sentiment de doute et d'inquiétude.

(A continuer)

SOMMAIRE

France.
L'école libre en Belgique.
Les enfants de la République.
Thérèse de Mérocourt.
L'impératrice Eugénie au château de Muochy.
Félicité Bellah. (A suivre).
Un journal ridicule.
Chemin de fer du lac St-Jean.
Une école des Frères à St-Roch.
Europe.
Asie.
Agriculture.
L'Almanach des journaux d'Ayers.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Service Civil du Canada.
Compagnie manufacturière de meubles de Drum.
—Thomas Craig.
Brevets.—Munn & Cie.
Fabriques de papier, etc.—J. & W. Reid.
Automne 1882.—Jos. Hamel & Frères.
A. J. Turcotte, marchand épicer.
Terre à vendre.—Mlle Marianne Marcotte.
Alcoolature d'Arnica.—Jos. Hamel & Frères.

CANADA

QUEBEC, 30 OCTOBRE 1882

Un journal ridicule

Le journal libéralissime de la province d'Ontario, le plus francophone entre tous, le *Globe* porte un grand intérêt à la nationalité canadienne-française. Nous pourrions nous passer facilement de son intervention que nous considérons comme néfaste à tous égards. Les rédacteurs—si tant est qu'on puisse leur donner ce nom—, se donnent un mal immense pour travailler à anéantir la langue française; maintenant ils ont entrepris une autre tâche: celle de faire croire que l'émigration aux Etats-Unis n'est composée que des citoyens qui appartiennent au parti libéral.

Mauvaise note pour nos amis ennemis. S'il n'y a que des libéraux qui vont aux Etats-Unis, c'est bien tant mieux, quoique nous regrettions le départ de tous nos compatriotes. Mais le *Globe* court à l'absurde en faisant cette assertion que tout le monde sait être complètement fautive.

Il y a dans notre province dix conservateurs contre un libéral, et d'après cette statistique parfaitement établie, comment peut-il se faire qu'il n'y ait que des libéraux qui prennent la route des Etats-Unis? Vous tombez dans l'absurde, messieurs les écrivains du *Globe*. Il en sera toujours ainsi, tant que vous n'aurez pas une idée plus juste de nos mœurs, coutumes et usages, et que vous n'aurez pas appris à mieux connaître notre population canadienne-française. Vous êtes des fielleux ignorants, excusez l'expression, et nous ne prenons pas des gants blancs pour vous le dire. Quand on a affaire à de semblables adversaires, ou plutôt ennemis, on ne va par quatre chemins et on dit sa façon de penser carrément, quitte à l'*Electeur* et à ses comparses de la presse française d'applaudir à outrance à toutes les billevesées et sornettes qui constituent le fond de la plupart de ces articles ayant quelque rapport à la province de Québec.

Une école des Frères à St-Roch

M. le curé de St-Roch a parlé à ses paroissiens, hier au prône, du projet de construire une école et un logement pour les Frères des Ecoles Chrétiennes à St-Roch.

M. le curé a expliqué que le projet primitif, qui était de construire sur le terrain de l'ancien cimetière en face de la Congrégation, avait dû être abandonné, parce que la fabrique de St-Roch ne possédait ce terrain que par un bail emphytéotique qui terminerait dans 48 ans d'ici, il n'était pas prudent de construire une école à cet endroit, sans savoir quel prix, à l'expiration du bail, on serait obligé de payer pour le terrain, et même si on serait en position de le payer. Toutes les démarches pour en établir le chiffre dès à présent ont échoué auprès des propriétaires qui, eux-mêmes sont liés par certains engagements.

Il a donc été décidé d'abandonner ce projet, et on a acheté le terrain avoisinant l'école actuelle des frères à St-Roch. Ce terrain est spacieux, et permettra de construire une nou-

velle école aussi grande, sinon plus, que celle qui existe déjà, et une demeure pour les chers frères.

M. le curé de St-Roch compte sur l'aide et les souscriptions volontaires des citoyens de St-Roch pour construire ces édifices, dont la nécessité se fait grandement sentir dans cette paroisse. Tous les ans, les chers frères sont obligés de refuser l'entrée à un nombre considérable d'élèves faute de place, et la conséquence, c'est que plusieurs petits garçons dans St-Roch ne vont pas à l'école, passent leur temps à courir les rues, et font de mauvais sujets.

Ils sont plus nombreux qu'on ne pense, si on en juge par la différence entre le nombre de petites filles, 1115—qui vont au couvent de la congrégation, et le nombre de garçons qui vont à l'école des chers frères—630. Et encore, est-on obligé, au couvent de la congrégation, de refuser l'entrée à plusieurs enfants.

Une nouvelle école est donc absolument nécessaire dans St-Roch, et M. le curé compte sur la bonne volonté et la générosité des citoyens de cette paroisse pour mener à bonne fin une entreprise aussi louable et aussi patriotique.

Chemin de fer du lac St-Jean

Samedi après-midi, un capitaliste d'Angleterre se trouvant de passage à Québec, les directeurs du chemin de fer du lac St-Jean, ont profité de sa présence pour l'inviter à faire une visite de la voie jusqu'à St-Raymond. Ce riche capitaliste a paru satisfait des travaux et de tout ce qu'il a vu; il n'y a pas de doute que cette visite aura le meilleur effet et des résultats favorables à l'entreprise en Angleterre. Cette excursion ayant été décidée subitement, quelques-uns seulement des directeurs ont pu y prendre part.

C'est avec une profonde douleur que nous annonçons à nos lecteurs la mort, arrivée hier soir à sept heures et demie, de Lady Langevin, épouse bien-aimée de l'honorable sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics.

Lady Langevin, née Marie Justine Tétu, à la Rivière-Ouelle, était âgée de 49 ans. Depuis déjà longtemps elle était dans un état de santé très précaire. Cette dernière phase de la maladie datait depuis deux mois et demie.

Les funérailles auront lieu jeudi prochain, à la Basilique, à onze heures du matin. L'enterrement aura lieu ensuite à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Les sympathies les plus sincères du pays sont acquises à l'honorable Sir Hector Langevin et à sa famille, dans le malheur qui les frappe.

Les pavillons aujourd'hui flottent à mi-mât sur les édifices publics en signe de deuil.

Nous annonçons aujourd'hui le décès de Madame Euphrasie Rousseau, épouse de Monsieur Georges McCrea, décédé à Somerset, comté de Mégantic, à l'âge de 65 ans. La défunte était la mère de M. l'abbé G. McCrea, vicaire à l'église St-Jean-Baptiste.

Hier à St-Jean Chrysostome a eu lieu la bénédiction solennelle de trois cloches par Monseigneur l'archevêque de Québec. Malgré la pluie qu'il faisait, une foule considérable s'y était rendue, et à l'arrivée de Monseigneur l'archevêque plusieurs jeunes filles, habillées de blanc, répandaient des fleurs sur le passage et dans la voiture de Monseigneur.

Monseigneur l'archevêque a été assisté dans la cérémonie de la bénédiction par M. l'abbé Méthot, supérieur du Séminaire de Québec et par M. l'abbé Adolphe Legaré, curé de Ste-Croix. M. l'abbé C. O. Gagnon, de l'archevêché, remplissait l'office de Maître des Cérémonies.

M. le grand vicaire, C. E. Legaré, et MM. les abbés Hoffman, P. Beaudet, A. Godbout, A. Lemieux, B. Demers, A. Vallée, V. Charland et P. O'Leary assistaient dans le chœur.

Au nombre des parrains et marraines, étaient: l'honorable sénateur M. Pantaléon Pelletier et Madame Pelletier, M. le Maire Frs. Langelier et Madame Langelier, M. E. Beaudet et Madame Beaudet, M. le docteur Lemieux et Madame Lemieux, M. N. Lemieux et Madame Lemieux,

tous de Québec, M. W. Carrier et Madame Carrier, de Lévis, et quelques autres notables de la paroisse de St-Jean Chrysostome dont nous n'avons pu connaître les noms.

Après la cérémonie du baptême Monseigneur l'archevêque a prononcé le sermon de circonstance.

Nous apprenons avec plaisir que l'honorable M. Mousseau a définitivement fixé sa résidence à Québec. Nous avons déjà annoncé qu'il avait loué la demeure autrefois occupée par M. Abraham Hamel, Rue Ste Geneviève, sur le Cap.

M. Abraham Hamel va demeurer sur la Grande Allée dans une de ses maisons, numéro 63, en face des édifices du Parlement.

L'*Electeur* prétend que le clergé catholique donne maintenant son appui au parti libéral dans Ontario et dans la province de Québec! Notre confrère aurait-il l'obligeance de citer trois lignes signées par un prêtre et qui témoigneraient en faveur du parti qu'il soutient et des principes qu'il avocasse?

L'*Electeur* a entrepris la rude tâche de faire un grand homme du maire Langelier. Il ne réussira certainement pas, car l'homme est trop bien connu, et la rédaction de la feuille libérale ne paraît guère convaincue elle-même de ce qu'elle écrit au sujet de celui qu'elle a semblé prendre sous sa spéciale protection. Ce n'est pas le maire Langelier qui fera de la ville de Québec une ville prospère, de même que ce n'est pas l'*Electeur* qui fera du maire Langelier un homme extraordinaire.

Le *Chronicle* semble favoriser la candidature de M. Kirkpatrick pour la présidence des Communes. Cette attitude de notre confrère sur une question aussi vitale pour notre province est inexplicable. S'il faut abandonner ainsi nos droits consacrés par une longue coutume, il en sera bientôt fait de notre influence provinciale, influence dont le *Chronicle* use aussi largement que tous les autres journaux.

EUROPE

FRANCE

Paris, 29 octobre 1882.

Les agitations socialistes continuent. A Lyon, on a arrêté une personne employée à une manufacture clandestine de dynamite.

Les soldats de Lyon sont consignés et la troupe occupe les points importants; les forts qui dominent la ville sont armés. L'état de siège sera proclamé. Les lettres de menace se multiplient. On a dû, pour ce motif donner une garde spéciale à l'archevêque et au directeur des Postes. La police a saisi hier matin 40 kilogrammes (80 livres) de dynamite.

Un décret va être publié sur l'usage de la dynamite et autres matières explosives.

Une garnison permanente est établie à Montceau-Les-Mines.

Le prince Murat a été blessé à l'avant-bras dans un duel avec M. Jacques Abbatiucci.

Une assemblée tumultueuse a été tenue au cirque Fernando; M. Clémenceau a parlé à ses électeurs.

A une réunion de la Société Topographique, M. de Lesseps s'est prononcé en faveur de la création d'une mer intérieure en Afrique, et a applaudi à la conquête pacifique du district du Congo de M. de Brazza.

ANGLETERRE

Londres, 28 octobre.

Les pluies ont fait déborder la Tamise, et ont causé des dégâts. Il y a disette dans l'île Tory, et dans d'autres îles situées à l'Ouest de l'Irlande.

M. Davitt engage les fermiers écossais à demander une réduction de leurs redevances. Il pense que les Ecossais peuvent obtenir autant que les Irlandais.

Le général Wolsley est arrivé d'Egypte; il a été reçu avec enthousiasme; il se rend à Balmoral, où se trouve la Reine.

SUISSE

Berne, 29 octobre.

Le village de Grindewald a été presque entièrement détruit par une tempête.

AUTRICHE

Vienne, 30 octobre.

Le Tyrol est de nouveau envahi par les eaux: désolation générale.

HOLLANDE

Texel, 29 octobre.

Le vapeur "Golfe de Panama", allant du Japon à Brème, a péri; 22 personnes ont été englouties.

ASIE

CAUCASE

Tiflis, 28 octobre.

Une rencontre a eu lieu entre les troupes turques et la bande d'Obeidallah; les Turcs ont perdu, paraît-il, 200 hommes.

AFRIQUE

TUNISIE

Tunis, 28 octobre.

Le bey de Tunis est mort hier soir. Son frère, Sidi-Ali, légitime successeur, a pris le pouvoir; il a été complimenter par le Ministre de France.

EGYPTE

Le Caire, 29 octobre.

Ismail-Pacha Eyoub a refusé le commandement des troupes qui doivent être envoyées contre le faux prophète.

Dans le procès d'Arabi, l'audition des témoins est terminée; l'impression générale est qu'Arabi a été complice des destructions faites à Alexandrie.

On a découvert, à un mille de Rosette, un fort qu'on ne connaissait pas; on y a trouvé des canons et des provisions.

On a arrêté un bédouin ayant en sa possession une boîte à cigares appartenant à l'une des victimes de la mission Palmer.

Agriculture

MALADIES DES PLANTES

Chaque année, l'horticulteur voit apparaître quelque nouvel ennemi à combattre. Un jour c'est un insecte qui vient ravager ses plantes, un autre c'est un champignon parasite qui envahit le jardin, et il faut une vigilance continuelle pour parvenir à sauver un bien péniblement acquis.

Les journaux d'horticulture français mentionnaient, dans le cours de l'année dernière et de cette année, l'apparition d'une espèce de toile d'araignée très ténue, qui a envahi petit à petit certaines serres d'abord, s'étendant sur les jeunes plantes et les faisant périr en peu de temps. Or, cette prétendue toile d'araignée qui n'en est pas une, nous est arrivée, et j'ai pu, à mes dépens, constater sa présence non pas dans les serres, mais bel et bien dans nos parterres.

Je m'exprime mal en disant qu'elle nous est arrivée, car il y a longtemps que j'observe ce léger tissu fixé sur les plantes, et tout huant au matin des gouttes de rosée qui s'y déposent pendant la nuit.

Ce que j'avais eu occasion d'observer accidentellement, une fois ici et là, dans les années précédentes, je l'ai vu sous forme d'invasion, cette année. Avant d'en voir des traces dans les parterres, je l'ai vu couvrant un espace de plus d'un quart d'arpent sur de l'herbe fraîchement fauchée.

La, il ne cause peut-être pas de dommages, mais il en cause beaucoup à certaines plantes florifères, surtout les verveines, les pensées, etc. Il recouvre très rapidement toute la plante, qui, ainsi enveloppée, commence à se faner et périt bientôt si l'on ne lui porte secours.

Ce secours ne peut se présenter que sous une forme, celle d'enlever le tissu avec le doigt. Mais ceci cesse d'être pratique lorsque tout un parterre est envahi, car le tissu se reforme et il faut se résigner. En effet, les horticulteurs français, qui ont souffert de ce mal avant nous, avaient leur impuissance à le combattre jusqu'à présent.

Espérons que nous trouverons un remède, car si ce nouveau fléau doit suivre la marche des autres, il nous faudra renoncer à la culture de certaines de nos plus belles plantes.

Avant de clore ce sujet, disons que la toile d'araignée en question, est, d'après le peu qu'on en connaît, un champignon à l'état rudimentaire, dont on ignore pour ainsi dire le vrai caractère.

Une petite araignée nous est arrivée pour accompagnement de la susdite toile, comme pour nous faire croire que l'une était le fait de l'autre. Mais la méprise est impossible, car cette araignée, très petite, agile, loge, elle, sur les feuilles de tomates, qu'elle enroule avec sa soie, et qu'elle finit par faire sécher.

Heureusement que cette dernière peste ne résiste pas à une application de vert de Paris mêlé avec du plâtre. L'essai de ce remède m'a parfaitement réussi.

J. C. CHAPAIS.

LA CULTURE DE SORGHO

Le département d'agriculture de Washington a fait des essais de culture du sorgho, sans beaucoup de succès. Le sorgho, 2,977 gallons, produit de 135 acres de cannes, ne coûte pour la culture et la fabrication que \$8,550! Il ne m'arrive pas souvent de louer des choses anciennes parce qu'elles sont anciennes, mais, au point de vue agricole, je ne puis m'empêcher de penser que nous faisons mieux de nous en tenir à nos beurres, fromage, viande et grain.

J. C. C.

L'almanach des journaux d'Ayer

L'almanach des journaux de MM. Ayer et fils, pour l'année 1882 renferme une liste soigneusement préparée de tous les journaux et publications périodiques des Etats-Unis et du Canada. Cette liste est divisée par Etats d'après leur position géographique et par villes d'après l'ordre alphabétique. On y voit le nom de chaque journal, s'il est quotidien, hebdomadaire, etc., son caractère, l'année de sa fondation, son format, sa circulation, ses taux d'annonces pour dix lignes pour un mois.

Vient ensuite une liste contenant exclusivement des journaux d'annonces, et une liste spéciale pour les journaux religieux, agricoles, commerciaux etc. Le tout est disposé avec beaucoup d'ordre de sorte que les recherches sont très faciles. Ce livre contient aussi un tableau donnant la population des Etats-Unis et du Canada par Etats, territoires, comtés, villes et de tout village où il se publie un journal. Les chiffres sont pris dans le recensement de 1880 pour les Etats-Unis et dans celui de 1881 pour le Canada. On y trouve de plus des statistiques et des informations importantes sur chaque état, territoire ou comté au sujet de leurs produits agricoles, miniers ou industriels.

A la page 9 de ce livre, on voit un tableau des villes des Etats-Unis qui ont une population de plus de cinq mille âmes. En un mot nous ne connaissons aucune autre publication qui donne des renseignements aussi nombreux et aussi importants pour les gens d'affaires. C'est un véritable trésor complet disposé avec beaucoup d'ordre et qu'on peut consulter avec facilité et avec profit, c'est un ouvrage modèle dans le genre. Prix \$3.00 le volume, franc de port.

Adresse: W. W. Ayer & Son's, news paper annual, Chestnut and Eight streets, Times Building, Philadelphia.

A Boston

Dernièrement, M. Souvielle, de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française a reçu les visites de plus de 2500 médecins et malades, qui firent usage de sa merveilleuse invention "le Spiromètre" pour la guérison du Catarrhe, Surtout Catarrhe, Bronchite, Asthme, et toutes les maladies de la gorge et des poumons ceux qui ne peuvent se rendre à ses offices pourront être guéris en adressant par lettre M. Souvielle Ex-aide Chirurgien de l'armée Française, 13, Carré Philippe, Montréal, ou 173, Rue Church, Toronto, offices pour le Canada, où des spécialistes Français et Anglais, sont à la disposition des malades.

Détails complets envoyés sur réception d'un timbre de poste. Les médecins et les malades sont invités à essayer, le Spiromètre gratis aux offices.

13 juillet 1882-1an.

Sir Georges Grey

Les journaux anglais annoncent la mort du baron sir Georges Grey, décédé à son château de Fallden, dans le Northumberland, à l'âge de 83 ans.

Sir Georges Grey, né à Gibraltar en 1799, fut élu, en 1832, membre de la Chambre des communes par les électeurs libéraux de Davenport, qu'il représenta jusqu'en 1847; il continua ensuite à siéger au Parlement pour le comté de Northumberland (1847) et pour Morpeth (1853).

Dans l'intervalle sir G. Grey avait été appelé par lord Melbourne au sous-sécretariat des colonies, poste qu'il occupa de nouveau de 1835 à 1839, après la chute de Sir Robert Peel, et dont il fut pour la troisième fois le titulaire de 1854 à 1855. Après avoir été chancelier du duché de Lancaster (1811), il accepta de lord J. Russell le portefeuille de l'intérieur (1846-1852) que lord Palmerston lui rendit (1855-1858), qu'il reprit en juillet 1861 et garda jusqu'en 1866.

Sir G. Grey était retiré de la vie politique depuis 1874.

Les beautés royales de l'Europe doivent beaucoup à l'ayer's Hair Vigor, qui conserve aux cheveux leur lustre et leur fraîcheur.

Petites nouvelles

CALENDRIER. — Québec, le lundi 30 octobre 1882, 19e jour de la Lune. Il y a une pleine lune le jeudi 26 octobre, à 9 heures 49 minutes du matin.

Le jour dure 10 heures 7 minutes, et la nuit 13 heures 13 minutes; le Soleil se lève à 6 heures 40 minutes, passe au méridien à midi moins 16 minutes, et se couche à 4 heures 47 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 29 degrés et 3 dixièmes.

LA TEMPÉRATURE.—L'automne continue toujours à se montrer des moins sévères. Après une pluie qu'a duré hier, tout la journée, et dont les cultivateurs avaient grand besoin pour faire leurs labours, nous avons aujourd'hui une température des plus agréables. Le ciel est sans nuage et le soleil apparaît dans tout son éclat.

EXERCICES RELIGIEUX.—M. l'abbé Pampou, vicaire à St-Roch, a commencé hier après-midi, dans le village Stada-

cona, Pont-Bickell, une instruction religieuse, à laquelle assistait la plus grande partie des habitants du village et que M. l'abbé se propose de continuer tous les dimanches.

M. Pierre L'Hérault, charbon, a généreusement prêté une grande salle pour ces réunions qui sont appelées à porter beaucoup de fruits.

UNE SEULE BOUTEILLE de l'huile St-Jacob contient plus de vertu médicale que toutes les drogues d'une pharmacie.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Le "Chronicle" rapporte qu'un soldat de la batterie A, a frappé, pendant qu'il était sous l'influence des boissons enivrantes, un de ses camarades avec un couteau, et a ensuite essayé de se pendre.

ELECTION.—M. Vohl, chef de police, et six hommes de la police provinciale, sont partis samedi soir pour St-Vincent de Paul, où ils seront chargés de maintenir l'ordre pendant l'élection qui doit avoir lieu aujourd'hui.

ELECTION MUNICIPALE.—Un grand nombre d'électeurs municipaux du quartier Jacques-Cartier se sont réunis samedi soir pour appuyer la candidature de M. Désiré Guay. M. Bresse a été appelé à présider l'assemblée et M. Gaspard Germain à agir comme secrétaire. M. Bresse a prononcé un très bon discours en faveur de la candidature de M. Guay qui reçoit l'appui de cinq fabricants de chaussures. Parmi ceux qui ont signé le bulletin de présentation de M. Guay nous détachons les noms suivants:

G. Bresse, O. Migner, Dunn, Joseph Plamondon, C. Rochette, J. Woodley, G. Rochette, S. Roy, J. Botterell, E. Turgeon, T. Brouard, P. Bidégar, D. Beaubien, J. O'Leary, Dr. Tourangeau, L. Julien, J. A. Mailloux, A. Barry, Riverin, Dussault, J. Maheux, Darveau, et autres...

INCENDIE HIER SOIR.—Hier soir, au Cap Blanc, sur la rue Champlain, à mi-chemin entre la résidence de M. Jacques Blais et l'église, le feu a détruit trois maisons en bois.

Les pompiers ont travaillé avec beaucoup d'énergie et de courage. On a dû, pour arrêter les progrès du feu, démolir une maison, ce que les pompiers ont fait en peu de temps. M. le chef Dorval s'est retiré d'auprès de la maison juste au moment où elle s'abîmait. La perte causée par cette démolition ne peut pas être considérable, car la maison qui appartenait à M. Lampron, était assurée.

On dit que le feu a été causé par la chute d'une lampe. Les personnes dont les maisons sont brûlées sont M. Jos. Giguère, épicer, Alfred Vallée, batelier; Etienne Vallée, journalier; Jos. Couture, charpentier et Madame Augustin Delage.

TRISTE MORT.—Un triste accident est arrivé samedi après-midi, vers trois heures, sur la voie du chemin de fer urbain, près de l'église St-Sauveur. Au moment où le conducteur, M. Marcel Leclerc, se penchait pour éloigner des pierres qui étaient sur les rails, les chevaux ont pris peur, et ont fait tomber le conducteur qui avait mis les guides autour de son cou. L'omnibus qui, à ce moment, se dirigeait avec une assez forte vitesse vers la barrière St-Valier, a passé sur le corps du malheureux Leclerc, et l'a coupé en deux. L'infortuné conducteur a été transporté dans le magasin d'épicerie de M. Venner, où un prêtre et M. le docteur Dion ont été mandés en toute hâte.

Le prêtre a administré les derniers sacrements au blessé qui expirait au bout de quelques instants. La seule parole qu'on lui a entendu prononcer après l'accident a été celle-ci: Oh! mon Dieu.

M. Leclerc était âgé de 51 ans, marié et père de deux enfants. Il était depuis très longtemps au service de la compagnie du chemin de fer urbain.

Une enquête aura lieu aujourd'hui où toutes les circonstances de l'accident seront rapportées.

Nous profiterons de cette circonstance pour faire une observation à la compagnie de ce chemin de fer qui devrait pourvoir à ce que, le samedi, les omnibus soient accessibles à tout le monde. Vous ne pouvez entrer dans un omnibus sans souffrir quelques inconvénients. Si vous n'êtes pas obligé de rester debout, c'est le panier de provisions de votre voisine qui se charge de vous ennuier. La plupart du temps, le samedi, quand vous quittez l'omnibus vous avez fait le voyage debout ou votre habit est tout taché de graisse.

Avouons que ce n'est pas très plaisant. On devrait avoir une place pour mettre les paniers et les conducteurs ne devraient pas laisser embarquer plus de passagers que la voiture ne peut en contenir.

Pour faire cesser ces abus, il y a un moyen qui réussit toujours, qu'on y prenne garde. A Londres, Glasgow et autres villes, les compagnies qui se rendent coupables de l'abus que nous venons de signaler, sont punies par les tribunaux.

CANTONS DE L'EST.—Il y aura à Saint-Paul de Chester, prochainement, une grande et imposante cérémonie, celle de la bénédiction des statues des SS. apôtres Pierre et Paul.

Deux évêques, dit-on, assisteront à la fête.

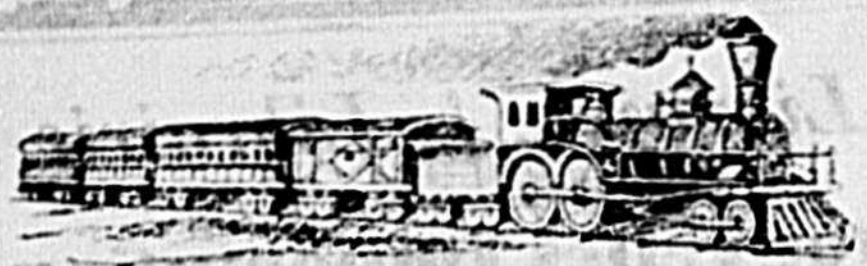
—Les travailleurs sont rares dans ce canton. Un bon cordonnier et quelques bons charpentiers feraient de bonnes affaires à Arthabaskaville. Qu'on se le dise.

ACCIDENT.—Samedi dernier, un ouvrier employé à la construction du moulin de M. Sewell, à Bourg-Louis, St-Raymond, a été renversé par des chevaux qu'il conduisait, et a reçu plusieurs blessures dangereuses dans cette chute.

ACCIDENT.—M. A. LeBrun fait construire à Fraserville une maison de brique à trois étages à l'angle des rues Fraser et Lafontaine. Deux ouvriers maçons travaillaient à une hauteur d'à peu près quarante pieds quand tout à coup l'échafaudage croula.

Bernard Martin, père de famille, qui est tombé la tête dans une boîte de mortier, va probablement perdre un œil. En

La société Mackay & Turcotte est dissoute.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1882—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1882

Le et après LUNDI, 3 JUILLET, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Laisseront la Pointe Lévis	Heure du Chemin de Fer. Québec.	Heure de
Train d'Express pour Halifax et St. Jean.	7.30 A. M.	7.15 A. M.
Train d'Accommodation et de la Malle.	11.15 A. M.	11.00 A. M.
Train de Fret.	7.30 P. M.	7.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

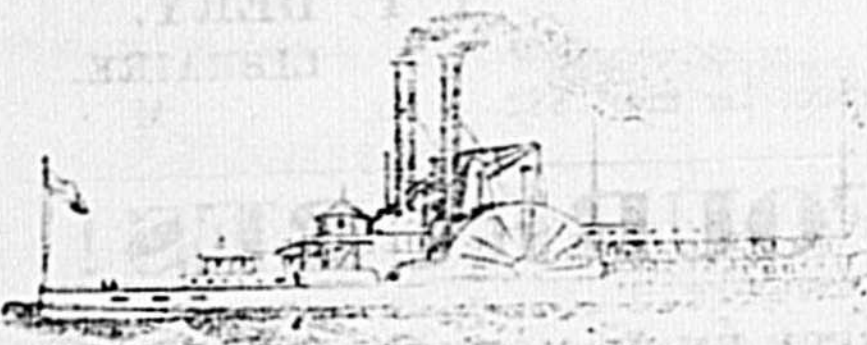
Train d'Express d'Halifax et de St. Jean.	8.50 P. M.	8.35 M.
Train d'Accommodation et de la Malle.	1.10 P. M.	12.55 P. M.
Train de Fret.	5.15 A. M.	5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C de F. Moncton, N. B. 27 juin 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 3 juillet 1882



EN VENTE Le vapeur "Bienvenu,"

CAPACITÉ : 648 tonnes ayant deux engins à basse pression de la force combinée de 50 chevaux vapeur.

Pour le prix et autres informations s'adresser à la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 20 mars 1882.

EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE,

Par le FRERE LIEVIN DE HAMME

Franciscain résidant à Jérusalem.

Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans

EN TROIS VOLUMES.

En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes.

Québec, 7 octobre 1881.

362

LOTÉRIE

Pour venir en aide à la construction de l'Eglise de Saint-David de l'Aube-Rivière.

PRÉSIDENT-HONORAIRE : Monseigneur J. D. Déziel, Prie, curé de Lévis.

COMITÉ D'ORGANISATION : Son Honneur le Maire de Lévis, Georges Couture, écrivain, président ; Thomas Dunn, écrivain, vice président ; P. C. Dumontier, Julien Chabot, Edouard Couture, Etienne Samson, Frs-Xavier Lemieux, Ls Cloutier, écrivains.

OBJETS DE LA LOTÉRIE :

Un prix en or de.....	\$500	\$500
Un prix en or de.....	300	300
Un prix en or de.....	200	200
Un prix en or de.....	100	100
Un prix en or de.....	50	50
Un prix en or de.....	25	100
Dix prix en or de.....	10	100
Vingt prix en or de.....	5	100
Cent prix en or de.....	2	200
Deux cents prix en or de.....	1	200

TRENTE PRIX : 30 LOTS DE TERRAIN

De 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à..... \$200 — \$6,000

Total des prix.....\$8,000

372 LOTS ?

PRIX DU BILLET : 25 CENTIMS SEULEMENT !

Le but qu'ont en vue les organisateurs de cette Loterie, étant d'aider à payer l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les perceptions ont été prises pour donner satisfaction au public.

Edouard Couture, écrivain, de Lévis, est le Secrétaire-Trésorier.

Madame Veuve Pierre Bourassa, de Saint-David de l'Aube-Rivière, est l'agent général, à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées comme suit :

Madame Veuve PIERRE BOURASSA, Agent Général, Saint-David de l'Aube-Rivière.

On demande des agents dans toutes les paroisses.

Québec, 2 mai 1882.

508

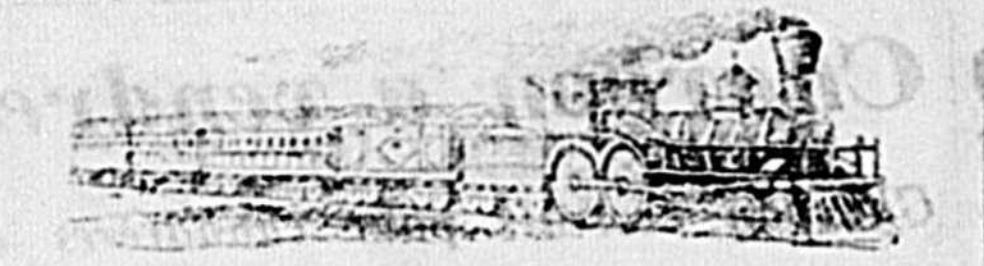
Ornements domestiques.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORNEMENTS MAGNIFIQUES à très bon marché.

Québec, 10 mai 1882.

516



Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882.

Les trains circuleront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPRES
Départ d'Halifax pour Québec.	4.00 A. M.	3.00 P. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Québec.	7.00 P. M.	9.50	6.30 A. M.
Départ de Québec pour Halifax.	5.20 A. M.	9.10 A. M.	10.00 P. M.
Arrivée à Halifax.	8.30 P. M.	4.00 P. M.	5.00 A. M.
Départ d'Halifax pour St. Félix de Valois.	5.15 P. M.		
Arrivée à St. Félix de Valois.	8.20		
Départ de St. Félix de Valois pour Halifax.	5.20 A. M.		
Arrivée à Halifax.	8.50		

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

En connection avec le Chemin de Fer Pacifique pour Ottawa.

BUREAU GENERAL, QUEBEC.

BUREAUX DES BILLETS :

13, Place d'Armes, { MONTRÉAL.

202, Rue St. Jacques, {

Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien, OTTAWA.

A. DAVIS, surintendant.

Québec, 29 septembre 1882.

Librairie-Langlais.

Aux Messieurs du Clergé, A Messieurs les Marchands, Aux Municipalités Scolaires.

AYANT reçu la plus grande partie des marchandises que j'ai achetées moi-même sur le continent européen, l'hiver dernier, je me trouve actuellement en position de vendre ces articles à des prix qui défient toute concurrence. D'abord pour le culte, j'ai un assortiment complet : OSTENSIOIRS, depuis la modique somme de 24 piastres jusqu'à 300 piastres.

AUSSE

CALICES, CIBOIRES, BURETTES, CANDÉLABRES, CROIX DE PROCESSION, BOUQUETS D'AUTELS, ENGÈNS, CIERGES.

(Fabriqués chez les Révères Sœurs de la Charité de Québec), pesant le poids et garantis de pureté.

GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES DE THÉOLOGIE, SERMONAIRES, MÉDITATIONS, LIVRES POUR BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, (Très moraux et très instructifs).

Je désire attirer l'attention toute spéciale des MM. du Clergé sur mes

Vins de Messe qui sont TRÈS PURS et d'un GOUT EXQUIS. Ces vins, je les ai choisis moi-même, et je puis conséquemment délier l'analyse la plus sévère QUANT À LA QUALITÉ, comme je puis délier toute concurrence QUANT AUX PRIX.

MM. les Marchands et MM. les Commissaires d'Ecoles sont spécialement invités à venir honorer d'une petite visite avant de se décider à acheter ailleurs. Leur bourse trouvera tout à y gagner !

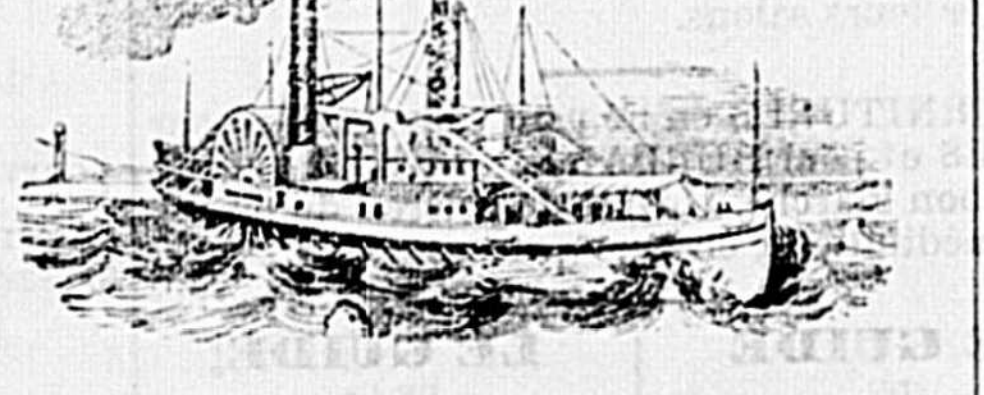
Je me chargerai d'importer soit de France ou d'Angleterre, les cloches pour Eglises, moyennant une commission très minime.

Ainsi que Statues, Chemins de Croix, Ornaments d'églises, livres de bibliothèques, et toutes commandes que l'on voudra bien me confier.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

La Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.



COMMENCER le 12 du présent, il n'y aura que deux voyages par semaine au Saguenay et aux ports intermédiaires, c'est à dire :

Les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., un vapeur partira du quai St-André, pour la Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi, arrêtant en allant et revenant à la Baie St Paul, Ha aux Coudres, Eboulements, Malbaie, Cap à l'Aigle, (si la chose est praticable), Rivière du Loup, Tadoussac et l'Aube-Saint-Jean.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai St-André.

A. GABOURY, secrétaire.

Québec, 9 septembre 1882.

LA JEUNE FIER

ÉDUCATION du PREMIER ÂGE

Hygiène et Maladies

JOURNAL MÉDICAL

Indispensable à tous les Médecins

Rédigé par le Dr. J. PROCHON

Éditeur : J. A. LANGLOIS, 106, Rue St-Joseph, Québec

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1882

LES lignes de cette compagnie se composent de six vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX.	TONNAGE.	COMMANDANTS.
NUMIDIAN.....	5100	Capt. J. Wylie.
PARSIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
SARINIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
CIRCASSIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
POLYNESIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
COREAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
GRECIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
SARMATIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
BUENOS AYREAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
PRUSSIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
MORAVIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
PERUVIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
CASPIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
BERBERIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
KUVA SOTO TIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
AUSTRIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
MANITOBAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
CANADIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
CORINTHIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
PHOENICIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
WALBERNIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
LUCCERN.....	5200	Capt. J. Wylie.
ADRIAN.....	5200	Capt. J. Wylie.
NEWFOURLAND.....	5200	Capt. J. Wylie.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant au cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Longue Pointe pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui en viennent.

De Québec :

PERUVIAN..... Samedi 7 octobre.

PARSIAN..... 14

SARMATIAN..... 21

POLYNESIAN..... 28

SARDINIAN..... 4 novembre.

Prix du passage de Québec :

Cabine..... \$70.00 et \$80.00

Suivant les accommodations..... \$40.00

Cabine secondaire..... \$25.00

Entrepont..... 25.00

Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore, doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

AUSTRIAN..... 9 octobre.

NOVA SCOTIAN..... 23

HIBERNIAN..... 6 novembre.

AUSTRIAN..... 20

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine..... \$20

Cabine secondaire..... \$15

Entrepont..... \$6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC, doivent partir de Québec pour Glasgow :

HANOVRIAN..... 1er octobre.

MANITOBAN..... 8

BUENOS AYREAN..... 15

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Un vapeur avec les mallets et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI matin, à NEUF heures précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 7 octobre 1882.

Ligne de Steamers DE LA Méditerranée et New-York !!

ES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT : EGADI, SOLUNIO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK à :

Gibraltar, Malte, Gènes, Naples, Messine, Palerme et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New York, touchant simplement GIBRALTAR.

La route suivie se trouvant à près de 500 milles au sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882.

Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer.

Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broadway, New-York.

A Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada, No 113, Rue St-Pierre, Québec, 7 septembre 1881—lan.

CREDIT PAROISSIAL

268, Rue Notre-Dame, Montréal

C. B. Lancot,

IMPORTATEUR

d'Ornements, Bronzes et Marchandises d'Eglise

DE TOUS GENRES

MANUFACTURE

de Statues de toutes descriptions, Vêtements ecclésiastiques, Soutanes, Lingerie d'église, Chemin de Croix en peinture sur toile, Bannières, Colliers, Insignes, Drapeaux pour procession et fêtes publiques.

Vins de Messe, approuvés par Sa Grandeur Mgr de Montréal, Cierges, Chandeliers, Huile d'olive, Encens, Bougies, et Chandeliers de cire, Braises-encens, Chapelets, Images, Médailles, Crucifix, Fleurs pour autels, Mérimos à Soutanes, Sacs noirs, Toiles, Soirées de toute couleurs et qualités, Etoffes à voile, Galons, Franges, Dentelles et Guipures en or, Glands, Bouquets brodés or, etc., etc. Candelabres et lustres en Cristaux Lampes de Sanctuaire, Chandeliers d'Autel, divers objets d'art, de fantaisie, religieux, etc.

Spécialité de chasubles, chapes et dalmatiques tout récemment reçues d'une maison importante d'Europe discontinuant ces affaires. Assortiments des plus complets en drap d'or et en soie, non brodés, et brodés or et soie, à la mécanique et à l'aiguille.

Prix exceptionnels et fournis sur demande.

Satisfaction garantie.

Québec, 10 juin 1882—lan.

547



Kendall's Spavin Cure.

LE REMÈDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'ampoules.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES :

Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

B. J. KENDALL & CIE.

Messieurs,

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que j'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des coliques, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années.

Votre très respectueux P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONEONTA, NEW-YORK.

Oneonta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs "B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, N.Y., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication pendant une année, d'une annonce d'un demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, qu'il a beaucoup apprécié et dont il ne se départira pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

D'UN ÉMINENT MÉDECIN.

Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880.

Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, ayant un cheval de course de valeur, qui a été atteint pendant dix-huit mois, par suite d'un éparvin, je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros suro qui avait un autre cheval, et les deux chevaux sont aujourd'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BEHLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE."

Fremont, Ohio, 25 Janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, valant \$4,000, qui avait un très mauvais éparvin, et qui quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et fini pour toujours. En dernier ressort, je conseillai à mon cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux ; la troisième bouteille l'a guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Le Dr. Dick, l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement, JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SUR LA CHAIR HUMAINE

Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certains qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour. Il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucune douleur.

Prix : \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera encore envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par les propriétaires Dr B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, Vt.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE, Montréal P. Q., Agents généraux. Québec, 26 février 1882—lan.

468

R. MORGAN, Marchand de musique.

Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, (six caisses) où ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami, pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se hâtera à mentionner deux livres qui seront bien accueillis et formeront un magnifique complément aux œuvres musicales de la famille, savoir : Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano-forte et accessoires. Prix : en brochure, \$1.00 ; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié.

Une visite est respectueusement sollicitée.

R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que j'ai trouvé tel qu'il était recommandé et même meilleur. En l'employant, j'ai réussi à faire disparaître des coliques, des esquilles, des excroissances ou d'autres déformités des os ; c'est un véritable plaisir pour moi que de le recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années.

Votre très respectueux P. V. CRIST.

DE "PRESS" D'ONEONTA, NEW-YORK.

Oneonta, New-York, 6 Janvier 1881

De bonne heure l'été dernier, Messieurs "B. J. Kendall & Cie., d'Enosburgh Falls, N.Y., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication pendant une année, d'une annonce d'un demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés : Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux des abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHERMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'éparvin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille du Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habile qui a examiné l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'éparvin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité du Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, qu'il a beaucoup apprécié et dont il ne se départira pour aucun prix, s'il ne pouvait s'en procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de bon articles.

Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 31 courant, le steamer de la Traverse quittera

QUEBEC	STATION DE LEVIS.
A. M.	A. M.
6.45 Express pour Halifax	5.00 Train du marche.
10.30 Malle pour la Rivière du Loup et train mixte pour Richmond.	7.00 Malle de l'Ouest.
12.45 Express pour Montréal et Island Pond.	P. M.
P. M.	1.00 Train mixte de la Rivière du Loup.
6.45 Train du marche de la Rivière du Loup.	3.00 Train mixte de Richmond.
7.15 Mallets pour l'Ouest.	7.00 Train mixte de Richmond.
	8.35 Express de Halifax.

Les samedis seulement.

12.30 Malle anglaise à Rimouski et train spécial à Petit-Mé.

Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Québec, 6 octobre 1882.

66

L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES STATUES EN BOIS PLOMBÉS POUR EXTÉRIEUR, De toute grandeur et dimension !!!

No 41, rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC.

Québec, 9 mai 1882

388

FLYNN, DROUIN & GOSSELIN AVOCATS, BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPÉ.

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881.

288

CORYZINE. CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

ATTENTION !!

Renaud & Cie, REÇOIVENT JUSTEMENT DES ETATS-UNIS UN SPLENDIDE ASSORTIMENT d'Objets plaqués TELS QUE :

Pots à Eau, Corbeilles, Huiliers, Etc., Etc.

Qu'ils vendront toujours à

Bon Marché !

Nous tenons toujours l'assortiment complet

Dans la Coutellerie, Ainsi que la célèbre

HUILE ASTRALE. RENAUD et CIE, 24, RUE ST-PAUL

Québec, 8 juillet 1882.</